

Échos de la presse

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **44 (1915)**

Heft 7

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

2^{me} EXERCICE. — *Description* : Sur cette jolie gravure, je vois un homme, des enfants, des jeunes filles, etc... Je vois aussi un chien, des oiseaux, etc... Je remarque encore des maisons, des arbres, une fontaine, de la neige...

N.-B. — On fera remarquer aux élèves que l'on a commencé par énumérer les noms de *personnes*, puis les noms d'*animaux*, et, enfin, les noms de *choses*.

3^{me} EXERCICE. — Cet homme porte du bois. — Cette fille traîne une luge. — Ces garçons font un homme de neige, etc.

4^{me} EXERCICE. — Ce chien aboie. — Ces oiseaux ont faim, etc.

5^{me} EXERCICE. — La neige est blanche. — La glace est froide. — Les jours sont courts. — Les nuits sont longues, etc.

6^{me} EXERCICE. — L'hiver est la plus froide des saisons. — La neige couvre la terre. — La terre est couverte de neige. — L'eau est gelée.

7^{me} EXERCICE. — Le garçon patine. — Les garçons patinent. — Le chien aboie. — Les chiens aboient. — La mère tricote. — Les mères tricotent. — La cheminée fume. — Les cheminées fument. — Le paysan coupe du bois. — Les paysans coupent du bois. — Les enfants vont à l'école. — Ils aident leurs parents.

8^{me} EXERCICE. — DESSINER les objets les plus faciles, représentant l'*Hiver*.

N.-B. — Pour varier les exercices, nous conseillons aux maîtres de consulter le *Guide du maître du Degré inférieur*, p. 135 à 140.

Comme on le voit par les différents exercices que nous venons de faire, notre petit *Livre de lecture* fournit d'abondantes matières pour l'enseignement de l'*orthographe*, de la *grammaire* et de la *composition* dans les Cours inférieurs. Au surplus, ces exercices préparent avantageusement les élèves à l'étude, plus étendue et plus complète, de la langue dans les Cours *moyen* et *supérieur*.

C'est ce que nous allons voir dans la série des leçons qui vont suivre, pour les degrés *moyen* et *supérieur* de nos classes.

A. PERRIARD.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Organisation des écoles secondaires en Angleterre. — L'enseignement dans ses divers ordres est, en Angleterre, d'une belle variété, qui déconcerte le lecteur du continent. Cette variété est le résultat de la diversité des initiatives, des ressources et des besoins. Une idée centrale pourtant semble constituer l'unité de tout le système : du haut en bas de l'échelle, les écoles secondaires anglaises ont la prétention de faire, non seulement l'instruction, mais aussi l'éducation des enfants.

En fait, le mot anglais *education* signifie à la fois instruction et éducation. Nous envisagerons successivement l'éducation physique, intellectuelle : nous parlerons surtout, pour cela, des écoles de la haute classe, sur lesquelles toutes les autres s'efforcent de se modeler, en consultant leurs moyens.

I. Education physique. — « Il faut être un bon animal, c'est la première condition du succès », écrivait H. Spencer dans « Education physique, intellectuelle et morale ». L'Angleterre actuelle semble pénétrée de cette idée, et la première chose que demandent les parents, c'est que les conditions matérielles de l'école soient bonnes : nourriture, air, lumière, chauffage, bains, *lavatories* hygiéniques, extincteurs d'incendie, échelles de sauvetage, etc., tout est examiné. La plupart des *public schools*, comme on le sait, sont en pleine campagne ou dans des petites villes, à deux pas de la campagne. Dans les écoles les plus riches, chaque élève a sa chambre, et partout on préfère les dortoirs peu nombreux, où l'on dort généralement les fenêtres ouvertes. L'éducation physique comprend essentiellement, bien qu'à des degrés divers selon les ressources de l'école : les sports et les jeux ; la gymnastique ; les travaux manuels (principalement la menuiserie). Dans la plupart des écoles, le football et le cricket sont obligatoires, parce qu'ils ont un caractère éducatif ; dans certaines écoles, il y a des jeux prohibés en raison de leurs inconvénients physiques ou moraux : tel le tennis, qui passe pour un jeu trop féminin ; parmi les jeux et sports permis, mais non obligatoires, on peut citer le hockey, le golf, le fives, le racquet, le tir au fusil et la natation.

La gymnastique méthodique, système suédois ou Müller, complète l'éducation physique des jeux. Quant aux travaux manuels, ils furent mis en honneur par les écoles nouvelles, dont l'initiateur fut le docteur Reddie, à Abbotsholme. Mais désormais l'État lui-même, par les règlements datant du 1^{er} août 1909, en a exigé l'établissement dans les écoles qu'il subventionne. Les jeux ont lieu l'après-midi en hiver, et après le thé en été : chaque élève doit jouer au football et au cricket au moins trois fois par semaine ; les autres temps libres, qui sont considérables, sont partagés entre les autres jeux et les travaux manuels. Pour avoir une idée de l'importance accordée à l'éducation physique, examinons l'horaire d'une *preparatory school* et celui d'une *public school*. Voici celui de la *preparatory school* qu'a visitée M. Descamps :

- 7 heures 40 : Bible.
- 7 heures 55 : prières.
- 8 heures : déjeuner.
- 9 à 11 heures : classes.
- 11 heures : lunch.
- 11 heures 15 à 12 heures 15 : classes.
- 1 heure 15 : diner.
- 1 heure 30 à 4 heures : sports.
- 4 à 6 heures : classes.
- 6 heures 15 : thé.
- 7 à 8 heures : classes.
- 8 heures : souper.
- 8 heures 30 : prières, puis coucher.

Voici, maintenant, l'horaire d'Eton, d'après M^{me} Hugh Bell :

- 7 heures 30 à 8 heures 30 : classes (de 7 à 8 heures en été).
- 8 heures 30 : déjeuner.
- 9 heures 25 : office à la chapelle.
- 10 heures 30 : temps libre.
- 11 heures 15 à 12 heures : classes.
- Midi : temps libre.
- 2 heures : diner.
- 2 heures 45 à 3 heures 30 : classes.
- 3 heures 30 : temps libre.
- 5 à 6 heures : classes.
- 6 heures : thé.
- 9 heures : souper.
- 9 heures 30 : prière.

II. Education intellectuelle. — Ces horaires, on le voit, ne sont pas, comme les nôtres, surchargés d'heures d'étude. Les détails des horaires peuvent varier à l'infini suivant le caractère des écoles, mais l'esprit qui les anime est sensiblement le même. Quant aux programmes, ils varient un peu moins, étant déterminés par la nature des examens. Les *public schools* et généralement aussi les *grammar schools* préparent l'examen d'entrée aux Universités d'Oxford et de Cambridge.

Les autres écoles font examiner leurs élèves, à domicile, par les professeurs de ces Universités : ce sont les *Oxford or Cambridge Local Examinations*, examens à deux degrés, le *Junior* et le *Senior*. Quand une ville ou un comté désirent faire examiner leurs écoles, le conseil nomme un secrétaire qui s'arrange avec les examinateurs. Depuis quelques années, sans abandonner leurs *Local Examinations*, les deux vieilles Universités se sont unies en *joint-board* ou *Syndicate*, siégeant à Cambridge, pour distribuer des certificats : *Higher Certificates* et *School Certificates*. Ces nouveaux examens ne diffèrent pas beaucoup des premiers. Les programmes sont sensiblement les mêmes ; il faut présenter au moins cinq et au plus neuf matières, et les diplômes obtenus peuvent tenir lieu, sous certaines conditions, des examens d'entrée aux diverses Universités de langue anglaise.

Le *Syndicate* de Cambridge n'est pas seulement autorisé à faire passer les examens, sur l'invitation des administrations des écoles, mais aussi à inspecter ces écoles ; et ce qui est essentiel à noter, c'est qu'examens et inspections sont des entreprises privées, bien que sanctionnées par l'opinion publique et par l'État. Les rapports d'inspection sont communiqués aux administrations des écoles, qui sont heureuses de les publier, mais qui ne peuvent le faire qu'avec l'autorisation des examinateurs. Aussi les Universités d'Oxford et de Cambridge ont-elles des concurrentes. L'Université de Londres, qui n'a organisé un enseignement régulier que depuis quelques années, ne fut à ses débuts qu'un corps examinant, et continue à rivaliser avec les deux vieilles Universités en faisant passer des examens et des inspections. Un autre corps examinant, qui jouit de la faveur du public, est le *College of Preceptors*, datant de 1846.

Chacune de ces organisations est jalouse de maintenir la réputation

de ses diplômes et ainsi la concurrence des examinateurs, aussi bien que des écoles, tend à relever le niveau des études.

Quant aux méthodes d'enseignement, l'absence d'heures d'études obligatoires indique assez que les devoirs sont peu nombreux, que les élèves les font au moment choisi par eux, dans leur temps libre, et que la plus grande partie du travail se fait en classe, avec le professeur. Cela suppose que le professeur s'applique à mettre de la vie dans son enseignement, pour maintenir constamment l'attention de sa classe ; il doit développer la concentration d'esprit et la persévérance dans l'attention en posant des questions, à la fin de la classe, et pendant la classe même, sur la leçon qu'il vient de faire. L'institution des *clubs* et des *debating societies* complète assez heureusement la culture donnée en classe ; on y discute toutes sortes de questions : les élèves s'exercent ainsi à composer et à parler. Ces sociétés sont autonomes et les autorités scolaires n'y interviennent pas ; tout s'y passe correctement, avec la gravité qui distingue le Parlement anglais ; on imite, en effet, point par point, le cérémonial de la *House of Commons*, et les élèves, en attendant leur tour de parole, acquièrent la maîtrise de soi (*self-control*). Enfin, un dernier caractère de l'éducation intellectuelle, c'est la place faite au *hobby* (la marotte) ; on s'applique à favoriser les goûts de l'enfant, et on l'encourage à se développer de bonne heure dans une spécialité, qui deviendra souvent la passion de sa vie, et qui, après avoir rempli d'intérêt ses heures libres au collège, fera de lui une autorité dans la matière. Quelquefois, il est vrai, le *hobby* est un sport, ou bien la menuiserie, et ceux qui ont un *hobby* de ce genre sortiront ignorants de la *Public School*. Il faut avouer, en effet, que l'institution du *hobby* est plutôt une institution morale : elle vise à la préservation de l'enfant par l'action et au développement de sa personnalité.

(De F. Rion, dans la Quinzaine pédagogique du *Soleil*.)

E. DÉVAUD.

BIBLIOGRAPHIES

Deutsches Lesebuch für schweizer. Gymnasien, Seminarier und Realschulen, von Dr P. Veit GADIANT O. M. C., Lehrer am Gymnasium in Stans, unter Mitwirkung von Professor Robert MOSER, Lehrer an der Kantonschule in Luzern, und Dr P. Romuald BANZ O. S. B., Lehrer am Gymnasium in Einsiedeln, Zweiter Band XVIII + 684 pages, in-8°. Librairie Eugène Haag, Lucerne, 1915.

Quand le premier volume de ce remarquable *Lesebuch* a paru en 1913, nous avons signalé aux lecteurs du *Bulletin* les mérites de cette œuvre. Nous avons fait remarquer que les auteurs ont adopté une méthode neuve et originale, qu'ils se sont placés au point de vue de l'activité personnelle et individuelle des élèves, que les morceaux cités prennent place dans un ordre déterminé et indiqué par des titres généraux. Au sujet du second volume, on peut faire les mêmes heureuses constatations. Les auteurs ont cependant voulu tenir compte de l'ordre chronologique. Si l'on consulte